



Réunion Régionale d'experts Préparatoire pour l'Afrique

pour le III^{ème} Congrès Mondial contre
l'Exploitation Sexuelle des
Enfants et des Adolescents

EBAUCHE session de table ronde

Le secteur privé et les stratégies de collaboration pour la protection des enfants en Afrique

Définir la problématique et le contexte

La convergence de la responsabilisation sociale des entreprises (Corporate Social Responsibility, ou CSR) et de l'activisme pour les Droits de l'Homme a créé de nouvelles opportunités permettant aux ONG de travailler à l'international avec le secteur privé pour la prévention de l'exploitation des enfants. La Responsabilité Sociale des Entreprises est un concept selon lequel les entreprises, sous le principe du volontariat, intègrent des considérations sociales et environnementales dans leurs opérations et dans leurs interactions avec leurs collaborateurs. Grâce à ce concept, des entreprises de toutes tailles, en coopération avec toutes les parties prenantes, parviennent à réconcilier les ambitions économiques, sociales et environnementales.

La Responsabilité Sociale des Entreprises est encore loin d'avoir pris racine en Afrique, où ce concept fut d'abord introduit par des corporations transnationales (TNC) à partir de 2000. Ainsi, il est encore difficile de le faire accepter par les sociétés locales et aussi de le définir précisément. Les actions considérées comme CSR sont en général des initiatives philanthropiques comme des versements de fonds aux associations caritatives et ONG en soutien de leurs projets.

Une poussée supplémentaire au développement des CSR en Afrique fut le résultat d'initiatives lancées sous l'égide du Pacte Global de l'ONU, par exemple "Une Croissance Durable des Entreprises pour la Diminution de la Pauvreté", amenant petit à petit l'idée qu'une entreprise fait en fait partie du tissu social et collabore avec la société en partageant des objectifs avec la communauté environnante, tout en continuant sa recherche du profit.

Cependant, la situation générale du CSR sur le continent est plutôt inégale, avec de grandes variations d'un pays à l'autre, et encore beaucoup de progrès à faire, même là où les industries ont été exposées au concept depuis longtemps (notamment des pays comme le Kenya, l'Afrique du Sud et la Zambie, qui disposent d'un secteur industriel plus développé). De plus, les quelques cas de politiques de CSR mises en place se sont principalement concentrées (comme cela se passe dans le reste du monde) sur l'environnement et les Droits de l'Homme du point de vue des conditions de travail. La prise en compte de problèmes ne tombant pas sous la responsabilité directe des entreprises, comme le HIV/SIDA, a été plutôt sporadique.



Réunion Régionale d'experts Préparatoire pour l'Afrique **pour le III^{ème} Congrès Mondial contre l'Exploitation Sexuelle des Enfants et des Adolescents**

Une des formes d'exploitation sexuelle les plus évoquées est le tourisme pédophile, par lequel l'exploiteur se déplace depuis sa région d'origine (que ce soit depuis le même pays ou de l'étranger) afin d'avoir un contact sexuel avec des personnes mineures.

Les exemples de CSR relatifs à ce domaine sont, à l'échelle du continent, rares. Il est intéressant de mentionner l'incursion faite sur le continent par le *Code de Conduite Pour la Protection des Enfants contre l'Exploitation Sexuelle par le Voyage et le Tourisme* (le "Code"), un outil créé à l'initiative des industries elles-mêmes en proche collaboration avec ECPAT. Seul outil ayant, jusqu'à présent, été adopté en Afrique, le Code a fait en 2007 des progrès lents dans quelques pays. Le Kenya fut un temps, le seul pays de la côte orientale où des entreprises locales ont adopté le Code. Dans le même temps, le gouvernement de la Gambie a préparé et introduit sa propre version du Code de Bonne Conduite pour le secteur privé, basé sur le Code d'Ethique émis par l'Organisation Mondiale du Tourisme. Ce genre d'appui gouvernemental serait le bienvenu dans d'autres pays [africains]. Des exemples similaires existent dans seulement quelques pays hors de l'Afrique, principalement en Amérique Latine, par exemple en Argentine, au Costa Rica et au Guatemala.

Il est vraiment nécessaire d'impliquer plus fortement et plus de secteurs du monde de l'entreprise pour assurer un réel impact des actions du secteur privé sur la vie locale. Des stratégies de coopérations et de collaboration à tous les niveaux et parmi les différents intervenants sont absolument nécessaires et devraient être encouragées.

Recommandations émises par la Réunion des Experts en Préparation du Troisième Congrès Mondial Contre l'Exploitation Sexuelle des Enfants et Adolescents.

Florence, Avril 2008.

- Intégrer la protection de l'enfant, ce qui inclut l'exploitation sexuelle, dans les politiques existantes de responsabilité sociale des entreprises; assurer via les actionnaires une mise en place adéquate des politiques de responsabilité sociale et assurer une prise de conscience collective généralisée.
- Intégrer la protection de l'enfant, ce qui inclut l'exploitation sexuelle, dans la politique des ressources humaines (code de conduite des employés) et tout au long de la chaîne d'approvisionnement.
- Appliquer la tolérance-zéro au travail des enfants pour l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement.
- Investir un pourcentage des bénéfices ou offrir une assistance sur le long terme à des activités pérennes de protections de l'enfant, comme l'apprentissage de l'autonomie fonctionnelle
- Etablir des Comités Consultatifs d'Entreprise pour le secteur privé
- Développer les Comités Consultatifs d'Entreprise et des intermédiaires informatifs en ligne où les entreprises peuvent lister les ressources qu'ils veulent offrir et où les ONG de protection de l'enfant peuvent lister leurs besoins les plus pressants, afin de développer les partenariats de façon plus efficace parmi le secteur privé et la société civile.



Réunion Régionale d'experts Préparatoire pour l'Afrique

pour le III^{ème} Congrès Mondial contre
l'Exploitation Sexuelle des
Enfants et des Adolescents

Questions pour guider les discussions de la table ronde:

- Quel est l'état actuel et la nature des stratégies et des objectifs du secteur privé de la région quant à la protection des enfants?
- Quelles sont les bonnes pratiques mises en place par le secteur privé qui s'avèrent prometteuses?
- Quelles stratégies peuvent être utilisées afin d'engager le secteur privé, les gouvernements et la société civile dans un effort de collaboration visant à lutter contre l'exploitation sexuelle des enfants et adolescents?
- Qui sont les acteurs-clés du secteur privé africain dont l'intervention aura un impact déterminant?
- Quelles sont les recommandations-clés (objectifs spécifiques), et les actions-clés correspondantes, nécessaires au renforcement des stratégies et objectifs visant à assurer l'impact local des initiatives du secteur privé?
- Quels seraient les signes (indicateurs) de progrès qui montreraient une croissance de la responsabilité sociale des entreprises dans la zone Afrique?

Intervenants:

ACCOR (à confirmer)

Depuis le début de 2008 la chaîne hôtelière française Accor a, à elle seule, élargi la liste des pays dans lesquels sont basés des signataires du Code de Conduite, et ce en y ajoutant toutes les propriétés qu'ils possèdent dans 17 pays d'Afrique sub-saharienne et en procédant aux étapes nécessaires à son implémentation.

Mr. Christopher Davis, Directeur des Campagnes Mondiales, THE BODY SHOP INTERNATIONAL

Les valeurs sociales et les campagnes de The Body Shop vont bien plus loin que la simple levée de fonds et le marketing éthique de base. La philosophie de The Body Shop s'applique à instiguer des changements sur le long terme. Bien que The Body Shop lève des fonds pour des actions immédiates, leur priorité est avant tout de mobiliser leurs clients afin qu'ils poussent les preneurs de décisions vers les étapes nécessaires à la mise en place de solutions de long-termes, au bénéfice de l'humanité d'aujourd'hui et de demain, longtemps après la fin de la campagne. Les campagnes de The Body Shop se sont récemment concentrées sur la violence domestique et la prévention du SIDA. L'entreprise a aussi apporté des fonds à de nombreux projets de protection des enfants en Afrique.

Dr. Sheila Mokoboto-Zwane, Directeur du Southern Africa Office, UBS

Fondé par UBS (United Bank of Switzerland), la Fondation UBS Optimus est une organisation à but non-lucratif offrant aux clients la possibilité de s'impliquer dans une grande variété de projets humanitaires. Ils concentrent tous leurs efforts sur les Enfants et leur droit à l'éducation et à grandir dans un monde sûr et non-violent. L'intégralité des dons sont utilisés



Réunion Régionale d'experts Préparatoire pour l'Afrique **pour le IIIème Congrès Mondial contre l'Exploitation Sexuelle des Enfants et des Adolescents**

pour les projets, UBS supportant les coûts administratifs liés à la Fondation UBS Optimus. Le Fondation vient d'ouvrir un bureau pour couvrir la zone Sud-Africaine.

Ms. Shahinoor M. Visram, Managing Trustee, SUN AND SAND TRUST (MOMBASA, KENYA)
La Sun and Sand Trust est un organisme à but non lucratif établi par la station balnéaire Sun'n'Sand sur la côte kényenne en 2006 afin de promouvoir le développement durable en aidant la communauté environnante à satisfaire ses besoins de base et à jouir d'une meilleure qualité de vie. La mission du « Trust » se reflète dans son engagement dans la promotion du Tourisme Durable et Reponsable à travers plusieurs initiatives pouvant être groupées dans les catégories d'éradication de la pauvreté; du développement de l'éco-tourisme et de la provision de services sociaux.

Facilitateur/Président: *Mr. Mark Capaldi, Deputy Director ECPAT International*

Rapporteur: *Mr. Hindowa Lebbie, Regional Officer for Africa, ECPAT International*